

La couverture a été refaite à neuf du côté où sont tombées les bombes et un repiquage important a dû être refait sur l'autre versant.

L'enduit extérieur du mur (côté immeuble où se trouvait le percepteur) est à refaire avec un repiquage et quelques trous à boucher.

GRENIER. - La cloison de la chambre à farine est abattue et doit être remontée. Environ cinq mètres carrés de carrelage sont à refaire.

REZ-de-CHAUSSEE. - Les cloisons de la principale chambre sont tombées et sont à refaire ainsi que le plafond. La fenêtre est pulvérisée.

Le soubassement de la boutique a été complètement abattu et a dû être remonté. De même la devanture en bois a été fort endommagée, mais a pu être réparée.

La cloison entre la petite chambre et la boutique est soufflée et à refaire.

PREMIER ETAGE. - Quelques raccords d'enduit et les plafonds à refaire à neuf, dans la chambre et la cage d'escalier.

Toutes les vitres ont été cassées, les papiers et peintures doivent être refaits et l'électricité est à réviser partout.

Toute la zinguerie est à refaire.

III - PREMIERE MAISON RUE DU CHATEAU.

Cette maison est construite en matériaux durs et couverte en ardoises. Elle comprend deux logements de deux pièces avec cabinet et débarras.

Elle a été très touchée par le bombardement, une bombe étant tombée à quelques mètres.

La couverture du côté de la façade principale a dû être refaite à neuf et un repiquage important a été fait sur la façade postérieure. Dix chevrons ont été remplacés et quinze coyaux.

Le mur de la façade principale est à reprendre aux deux angles sur un mètre cinquante de large de chaque côté. Un appui de fenêtre est à remplacer et l'enduit extérieur à refaire sur trois côtés.

Les têtes de cheminée ont été abattues et refaites. Le linteau de la fenêtre sur cour est à refaire.

VENDU



AR 45100



Intérieurement toutes les cloisons sont tombées; trois fenêtres sont à refaire à neuf ainsi qu'un vantail de la quatrième. Les deux portes d'entrée sont brisées, inutilisables ainsi que toutes les portes intérieures.

Toutes les vitres sont cassées et les papiers et peintures sont à refaire partout. La couverture du débarras est à refaire à neuf.

IIII - DEUXIEME MAISON RUE DU CHATEAU. -

Cet immeuble est construit en matériaux durs et couvert en petites tuiles 66 au mètre carré. Il comprend deux pièces avec cabinet et four adjacent. Ce dernier est à recouvrir en entier en ardoises.

Toute la couverture a dû être remaniée et la moitié seulement des tuiles a pu être récupérée.

Une cloison intérieure est tombée ainsi que le quart d'une autre; les trois quarts restant de cette dernière sont réparables.

Trois fenêtres, la porte extérieure et une porte intérieure sont brisées irréparables et à remplacer. De même les plafonds en torchis sont à refaire.

Quelques trous sont à boucher sur la façade principale et des raccords d'enduits à faire. La tête de cheminée a dû être remontée.

Toute la zinguerie est à remplacer et les papiers, peinture ainsi que la vitrerie sont à refaire en entier.

V - IMMEUBLE AU FOND DE LA COUR. -

Construite en matériaux durs et couverte en ardoises, cette maison était en très bon état. Des bombes sont tombées à quelques mètres de la façade postérieure.

La couverture est à refaire en entier sans aucune récupération sur la façade postérieure et un remaniage avec un tiers de récupération sur la façade principale. Quelques chevrons sont à remplacer.

La cloison entre le logement et la grange

VENDU

*Passon
Robert
Moulinier
Moulinier
Moulinier*

est à refaire entièrement sur la moitié et l'enduit à refaire sur l'autre moitié. La cloison séparative des deux pièces n'existe plus et est à remonter; les plafonds sont à réparer.

Des petits bois sont à remplacer aux fenêtres et la porte de la grange a besoin de grosses réparations.

Sur la façade postérieure, de nombreux trous sont à boucher, un linteau de fenêtre est à refaire, les jambages des fenêtres et portes sont à réparer et l'enduit extérieur à refaire en entier.

Toute la zinguerie est inutilisable; les papiers et peintures sont à refaire et la vitrerie n'existe plus.

MUR DE CLOTURE. -

Le mur de clôture (façade postérieure) est abattu sur trois mètres de long et réparable ailleurs. La couverture de ce mur est à refaire en entier ainsi que tous les enduits.

W. C. -

Les cabines des W.C. de ces trois derniers immeubles sont abattues et à remonter en entier.

De tout ce qui précède, j'ai rédigé le présent procès-verbal, qui a été certifié et signé par la requérante et par moi.

Coût : quatre vingt deux francs 75c.

E. Minant

Coût

Quint	12.
8 inscriptions	3.
enregistrement	25.
Procès-verbal	20.
écritures	12.
transport 1/4	8.25
ces 1000.	2.50
	<u>92.75</u>

St. p.

St. p.

Certificat véritable
St. Lameray